

3.6

Avis d'audiences

3.6 AVIS D'AUDIENCES

RÔLES DES AUDIENCES DE LA CHAMBRE DE L'ASSURANCE DE DOMMAGES (ChAD)

Partie intimée	N° du dossier	Membres	Date / heure	Lieu	Nature de la plainte	Type d'audition
M. André Lacelle, courtier en assurance de dommages (radié provisoirement) Certificat n° 117923	2002-06-01(C)	M ^e Marco Gaggino, vice-président M ^{me} Francine Tousignant, C.d'A.Ass., courtier en assurance de dommages, membre M. Richard Giroux, C.d'A.A., courtier en assurance de dommages, membre	9 mars 2011 (9h30)	Chambre de l'assurance de dommages - Montréal	2 chefs pour conflit d'intérêts; 2 chefs pour avoir exercé ses activités de façon malhonnête; 4 chefs pour défaut de respecter les lois et règlements applicables; 1 chef pour défaut d'exécuter avec intégrité et transparence ses activités de courtier; 1 chef pour défaut de conserver pendant 5 ans les livres et registres comptables prescrits; 1 chef pour avoir négligé ses devoirs professionnels et défaut de placer les intérêts des assurés avant les siens; 5 chefs pour défaut d'agir avec probité et/ou en conseiller consciencieux; 4 chefs pour défaut de rendre compte du mandat; 2 chefs pour avoir éludé sa responsabilité civile professionnelle; 1 chef pour avoir agi comme courtier spécial	Suite de l'audition de la plainte

RÔLES DES AUDIENCES DE LA CHAMBRE DE L'ASSURANCE DE DOMMAGES (ChAD)

Partie intimée	N° du dossier	Membres	Date / heure	Lieu	Nature de la plainte	Type d'audition
					<p>sans une licence pour ce faire;</p> <p>1 chef pour avoir eu une conduite qui n'était pas empreinte d'objectivité, de discrétion, de modération et de dignité;</p> <p>1 chef pour appropriation de fonds;</p> <p>1 chef pour avoir agi de façon négligente et imprudente.</p>	
M. André Beauchesne, expert en sinistre Certificat n° 138015	2010-07-02(E)	<p>M^e Patrick de Niverville, président</p> <p>M^{me} Éline Savard, expert en sinistre, membre</p> <p>M. Claude Gingras, expert en sinistre, membre</p>	14, 15, 16 et 30 mars 2011 (9h30)	Chambre de l'assurance de dommages - Montréal	<p>4 chefs pour avoir exercé ses activités de façon malhonnête ou négligente (<i>article 59(1) du Code de déontologie des experts en sinistre</i>);</p> <p>1 chef pour avoir fait défaut de tenir compte de la limite de ses aptitudes, de ses connaissances et des moyens mis à sa disposition avant d'accepter un mandat (<i>article 26 du Code de déontologie des experts en sinistre</i>);</p> <p>5 chefs pour avoir fait défaut de fournir à l'assuré les explications nécessaires à la compréhension du règlement du sinistre et des services qu'il lui rend (<i>article 21 du Code de déontologie des experts en sinistre</i>);</p>	Auditions de la plainte
M ^{me} Chantal Doucet, expert	2010-11-02(E)	M ^e Patrick de Niverville,	18 mars 2011 (9h30)	Chambre de l'assurance de dommages -	1 chef pour avoir fait défaut de s'identifier clairement ainsi que, le cas échéant, son mandant (<i>article 17 du Code de déontologie</i>	Audition de la plainte

RÔLES DES AUDIENCES DE LA CHAMBRE DE L'ASSURANCE DE DOMMAGES (ChAD)

Partie intimée	N° du dossier	Membres	Date / heure	Lieu	Nature de la plainte	Type d'audition
en sinistre		président		Montréal	<i>des experts en sinistre);</i>	
Certificat n° 110536		M. Pierre David, expert en sinistre, membre M. Jules Lapierre, expert en sinistre, membre			1 chef pour avoir caché ou omis sciemment de divulguer ce qu'une disposition législative ou réglementaire l'oblige à révéler (<i>article 58(10) du Code de déontologie des experts en sinistre);</i>	
M. Richard Berthelet Lafleur, courtier en assurance de dommages (actuellement inactif et sans mode d'exercice)	2010-11-03(C)	M ^e Patrick de Niverville, président M ^{me} Lyne Leseize, courtier en assurance de dommages, membre	28 mars 2011 (9h30)	Maison du Citoyen - Gatineau	1 chef pour avoir caché ou omis sciemment de divulguer ce qu'une disposition législative ou réglementaire oblige à divulguer (<i>article 37(10) du Code de déontologie des représentants en assurance de dommages);</i> 2 chefs pour avoir exercé ses activités de façon négligente (<i>article 37(1) du Code de déontologie des représentants en assurance de dommages);</i>	Audition de la plainte
Certificat n° 158381		M. Luc Bellefeuille, C.d'A.A., courtier en assurance de dommages, membre			2 chefs pour avoir fait défaut de demander et accepter des émoluments ou une rémunération justes et raisonnables eu égard aux services rendus (<i>article 21 du Code de déontologie des représentants en assurance de dommages);</i> 3 chefs pour s'être approprié ou avoir utilisé pour ses fins personnelles de l'argent confié dans l'exercice de son mandat (<i>article 37(8) du Code de déontologie des représentants</i>	

RÔLES DES AUDIENCES DE LA CHAMBRE DE L'ASSURANCE DE DOMMAGES (ChAD)

Partie intimée	N° du dossier	Membres	Date / heure	Lieu	Nature de la plainte	Type d'audition
<i>en assurance de dommages);</i>						

RÔLE DES AUDIENCES DE LA CHAMBRE DE LA SÉCURITÉ FINANCIÈRE (CSF)

Partie intimée	N° du dossier	Membres	Date / heure	Lieu	Nature de la plainte	Type d'audition
Guillaume Chabot 106407	(CD00-0850)	François Folot, président Marcel Cabana Pierre Décarie	1 ^{er} mars 2011 à 9h30	Chambre de la sécurité financière 300, Léo-Pariseau, bureau 2600, Montréal (Québec) H2X 4B8	Effectuer un rabais de prime ou accepter un mode de paiement différent ou paiement des primes par le représentant.	audition culpabilité/ sanction
Mélanie Raymond 182769	(CD00-0829)	François Folot, président Normand Joly Benoît Guilbault	8 mars 2011 à 14h00	Chambre de la sécurité financière 300, Léo-Pariseau, bureau 2600, Montréal (Québec) H2X 4B8	Défaut d'exercer ses activités avec intégrité, honnêteté, loyauté, compétence, professionnalisme, bonne foi et équité.	audition culpabilité/ sanction

RÔLE DES AUDIENCES DE LA CHAMBRE DE LA SÉCURITÉ FINANCIÈRE (CSF)

Partie intimée	N° du dossier	Membres	Date / heure	Lieu	Nature de la plainte	Type d'audition
Hosein Ansary 100356	(CD00-0840)	Sylvain Généreux, président Marc Binette Bernard Gilles Lacroix, A.V.C.	8 mars 2011 à 9h30	Chambre de la sécurité financière 300, Léo- Pariseau, bureau 2600, Montréal (Québec) H2X 4B8	Falsification ou contrefaçon de signature ou de documents. Effectuer une opération sans l'autorisation du client. Proposition ou transaction à l'insu du consommateur ou pour une personne fictive.	audition sur sanction
Michel Côté 108031	(CD00-0837)	Janine Kean, président Jacques Denis, A.V.A. Louise Bordeleau	8 mars 2011 à 9h30 9 mars 2011 à 9h30	Commission des lésions professionnelles 500, boul. René- Lévesque Ouest, 18 ^e étage, Montréal (Québec) H2Z 1W7	Défaut de divulguer l'existence d'un contrat en vigueur et/ou défaut d'indiquer l'intention de remplacer dans la proposition. Avoir témoigné de la signature d'un assuré hors de sa présence et/ou avoir déclaré faussement avoir agi comme agent souscripteur. Remplacement sans préavis de remplacement (même type de produits). Défaut de respecter les obligations à l'égard de l'analyse des besoins financiers.	audition sur culpabilité
Benoit Picard	(CD00-0178)	François Folot, président Louis-Georges Boily Jacques Denis, A.V.A.	10 mars 2011 à 9h30	Chambre de la sécurité financière 300, Léo- Pariseau, bureau 2600, Montréal (Québec)		Audition sur requête

RÔLE DES AUDIENCES DE LA CHAMBRE DE LA SÉCURITÉ FINANCIÈRE (CSF)

Partie intimée	N° du dossier	Membres	Date / heure	Lieu	Nature de la plainte	Type d'audition
				H2X 4B8		
Antonio Pio Spada 165553	(CD00-0822)	Janine Kean, président Marcel Cabana Ginette Racine, A.V.C.	14 mars 2011 à 9h30	Commission des lésions professionnelles 500, boul. René- Lévesque Ouest, 18 ^e étage, Montréal (Québec) H2Z 1W7	Avoir témoigné de la signature d'un assuré hors de sa présence et/ou avoir déclaré faussetment avoir agi comme agent souscripteur. Falsification ou contrefaçon de signature ou de documents. Proposition ou transaction à l'insu du consommateur ou pour une personne fictive.	audition sur culpabilité
			15 mars 2011 à 9h30			
			16 mars 2011 à 9h30			
			17 mars 2011 à 9h30			
Bertrand Lussier 122133	(CD00-0820)	François Folot, président Benoit Bergeron, A.V.A. Marc Binette	14 mars 2011 à 9h30	Chambre de la sécurité financière 300, Léo- Pariseau, bureau 2600, Montréal (Québec) H2X 4B8	Refus de collaborer avec une personne chargée de l'application de la loi. Conflits d'intérêts et/ou défaut de divulguer les liens d'affaires. Exercer des activités dans des disciplines sans détenir le certificat requis.	audition sur culpabilité
			15 mars 2011 à 9h30			
			16 mars 2011 à 9h30			
			17 mars 2011 à 9h30			
Marc Blais	(CD00-0838)	François Folot, président	21 mars 2011	Chambre de la sécurité	Falsification ou contrefaçon de signature ou	audition sur

RÔLE DES AUDIENCES DE LA CHAMBRE DE LA SÉCURITÉ FINANCIÈRE (CSF)

Partie intimée	N° du dossier	Membres	Date / heure	Lieu	Nature de la plainte	Type d'audition
103415		Catherine Felber, A.V.C. Louise Bordeleau	à 9h30 22 mars 2011 à 9h30 23 mars 2011 à 9h30	financière 300, Léo-Pariseau, bureau 2600, Montréal (Québec) H2X 4B8	de documents.	culpabilité
Yvon Chaperon 106640	(CD00-0809)	Janine Kean, président Mario Brassard Michel Gendron	25 mars 2011 à 9h30	Chambre de la sécurité financière 300, Léo-Pariseau, bureau 2600, Montréal (Québec) H2X 4B8	Ne pas chercher à avoir une connaissance complète des faits. Transaction non dans l'intérêt de l'investisseur.	audition sur culpabilité
William Abbey 100007	(CD00-0750)	Janine Kean, président Yvon Fortin, A.V.A. Michel Gendron	28 mars 2011 à 9h30	Chambre de la sécurité financière 300, Léo-Pariseau, Bureau 2600, Montréal (Québec) H2X 4B8	Informations et/ou explications incomplètes, trompeuses ou mensongères. Avoir témoigné de la signature d'un assuré hors de sa présence et/ou avoir déclaré faussement avoir agi comme agent souscripteur. Défaut d'exercer ses activités avec intégrité, honnêteté, loyauté, compétence et professionnalisme. Ne pas chercher à avoir une connaissance complète des faits.	Poursuite aud. sanction

RÔLE DES AUDIENCES DE LA CHAMBRE DE LA SÉCURITÉ FINANCIÈRE (CSF)

Partie intimée	N° du dossier	Membres	Date / heure	Lieu	Nature de la plainte	Type d'audition
					Assurer la confidentialité des renseignements.	
Francis M. Cuggia 108558	(CD00-0819)	Sylvain Généreux, président Marcel Cabana Ginette Racine, A.V.C.	29 mars 2011 à 9h30	Chambre de la sécurité financière	Informations et/ou explications incomplètes, trompeuses ou mensongères.	audition sur culpabilité
			30 mars 2011 à 9h30	300, Léo- Pariseau, bureau 2600, Montréal		
			31 mars 2011 à 9h30	(Québec) H2X 4B8		
			1 ^{er} avril 2011 à et 9h30	Commission des lésions professionnelles 500, boul. René- Lévesque Ouest, 18 ^e étage, Montréal (Québec) H2Z 1W7		
Réal Breton 105124	(CD00-0808)	François Folot, président Robert Chamberland, A.V.A. François Faucher	29 mars 2011 à 9h30	Cour fédérale à Québec	Remplacement non dans l'intérêt de l'assuré et/ou ne pas favoriser le maintien en vigueur. Défaut de subordonner son intérêt personnel à celui de son client. Défaut de divulguer à l'assureur son statut	audition sur culpabilité
			30 mars 2011 à 9h30	300, boul. Jean Lesage, 5 ^e étage, Québec (Québec) G1K 8K6		
			31 mars 2011			

RÔLE DES AUDIENCES DE LA CHAMBRE DE LA SÉCURITÉ FINANCIÈRE (CSF)

Partie intimée	N° du dossier	Membres	Date / heure	Lieu	Nature de la plainte	Type d'audition
			à 9h30	et	d'agent.	
			1 ^{er} avril 2011 à 9h30	Cour fédérale du Canada 30, rue McGill Montréal (Québec) H2Y 3Z7	Défaut de respecter les obligations à l'égard de l'analyse des besoins financiers.	
Jean-Pierre Fournier 112820	(CD00-0833)	Janine Kean, président Benoît Bergeron, A.V.A. Éric Bolduc	30 mars 2011 à 9h30	Chambre de la sécurité financière 300, Léo-Pariseau, bureau 2600, Montréal (Québec) H2X 4B8	Appropriation de fonds pour fins personnelles ou/ non-paiement des sommes perçues à une institution financière. Conflits d'intérêts et/ou défaut de divulguer les liens d'affaires.	audition culpabilité/ sanction